

# CONCOURS LYCÉEN

## CONTRE LES DISCRIMINATIONS

NOTICE TECHNIQUE  
CONCOURS LYCÉEN CONTRE  
LES DISCRIMINATIONS



- L'académie de Paris et les élus lycéens du Conseil Académique de la Vie Lycéenne organisent du **15 octobre 2009 au 15 janvier 2010** un concours lycéen contre les discriminations.
- Le thème du concours est **la lutte contre les discriminations et les représentations négatives**.
- L'inscription à ce concours est obligatoire pour participer : il faut remplir et envoyer le formulaire « Fiche d'inscription » avant le **30 novembre 2009** à Madame Caroline MAES au Rectorat de Paris (voir document joint).
- Les élèves participant au concours peuvent s'inscrire seuls, en groupe ou par classe avec un enseignant.
- Il s'agit pour les participants de proposer une réalisation illustrant la lutte contre les discriminations sur l'un des différents supports visuels proposés.
- Les supports visuels autorisés sont :
  - **Affiche**, format A3, technique de réalisation au choix
  - **Photo ou roman photo**, format 30 \* 40 ou 30 \* 45 maximum
  - **Clip vidéo**, 5 à 8 minutes maximum, support CD ROM ou DVD ROM
- Les réalisations doivent parvenir à Madame Caroline MAES, bureau 139 (PVS) au rectorat de Paris, 94 avenue Gambetta 75020 Paris avant le **15 janvier 2009** délai de rigueur.
- Le jury composé des élus lycéens du CAVL, de membres d'associations et de professionnels de l'audio-visuel se réunira et proposera un palmarès des réalisations pour chaque support visuel.
- Les prix récompensant les meilleures réalisations, par ordre de classement, sont : **1 caméscope numérique, 1 appareil photo numérique, 20 abonnements « 5 places » de cinéma**. De plus, le jury choisira une affiche qui sera éditée et diffusée dans tous les lycées parisiens pour illustrer la lutte contre les discriminations.
- La remise des prix aura lieu lors d'une cérémonie organisée à la fin du mois de février 2010
- Une seule réalisation par participant inscrit, seul en groupe ou par classe, est autorisée.

**Pour toute question relative au concours,  
contactez Caroline MAES, Déléguée académique à la vie lycéenne  
par mël: [vie-lyceenne.paris@ac-paris.fr](mailto:vie-lyceenne.paris@ac-paris.fr)**